





**Conseil International des Mines et des Métaux - Mise en œuvre des principes miniers et des attentes en matière de performance**

**Orano Mining**

Année d'auto-évaluation 2021







-  Répond
-  Répond partiellement
-  Ne répond pas
-  Non applicable

Localisations / sites

SOMAIR Niger      Katco Kazakhstan      Mc Clean Lake Canada      Orano Mining Corporate

Commentaires

**Principes miniers ICMM**

<b>Principe 1 Éthique Professionnelle : Appliquer des pratiques commerciales éthiques et des systèmes solides de gouvernance d'entreprise et de transparence afin de soutenir le développement durable.</b>					
1.1 Mettre en place des systèmes visant à maintenir la conformité à la législation applicable.  Applicabilité : Niveau de l'entreprise et des sites					Le Conseil d'Administration d'Orano est engagé au plus haut niveau. Il s'appuie sur quatre comités spécialisés dont le Comité d'Audit et d'Éthique. Orano Mining réalise chaque année un reporting éthique interne de la bonne application du Code Éthique et de Conduite des Affaires, des éventuelles transgressions observées, des plans d'actions mis en place pour y remédier et des sanctions prises.  Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 24
1.2 Mettre en œuvre des politiques et des pratiques visant à prévenir la corruption et à divulguer publiquement les paiements de facilitation.  Applicabilité : Niveau de l'entreprise et des sites					Orano a adopté une approche proactive en développant son propre Code Éthique et de Conduite des Affaires et son programme anticorruption communiqués et accessibles à l'ensemble de ses collaborateurs, ainsi qu'à ses partenaires industriels et commerciaux.  Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 24
1.3 Mettre en œuvre des politiques et des normes en adéquation avec le cadre stratégique de l'ICMM.  Applicabilité : Niveau de l'entreprise					En tant que mineur responsable Orano Mining s'attache à mettre en œuvre les Position Statements définis par l'ICMM ainsi que les 10 principes miniers et leurs attentes de performance.  Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 27
1.4 Attribuer les responsabilités de la performance en matière de développement durable au niveau du Conseil d'Administration et/ou du Comité Exécutif.  Applicabilité : Niveau de l'entreprise					Le Conseil d'Administration d'Orano oriente et contrôle l'action des Comités et les résultats du groupe, y compris en matière extra-financière. Les thématiques ESG sont gérées de manière ad-hoc par chaque comité spécialisé du Conseil d'Administration en fonction des sujets.  Pour plus d'informations, voir le rapport annuel d'activité d'Orano, chapitre 4.1.4-p 98 et le rapport RSE d'Orano Mining - p 29
1.5 Déclarer la valeur et les bénéficiaires des contributions politiques financières et en nature, qu'elles soient effectuées directement ou par le biais d'un intermédiaire.  Applicabilité : Niveau de l'entreprise					Orano Mining ne favorise aucun parti politique, groupe ou individu et n'effectue aucun paiement direct ou indirect aux partis politiques ou aux candidats dans l'ensemble des pays où nous sommes implantés.  Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 29
<b>Principe 2 Prise de décision : Intégrer le développement durable dans la stratégie et les processus décisionnels de l'entreprise.</b>					
2.1 Intégrer les principes du développement durable dans la stratégie et les processus décisionnels de l'entreprise relatifs aux investissements et à la conception, à l'exploitation et à la fermeture des installations.  Applicabilité : Niveau de l'entreprise					Convaincu que la préservation du climat, des ressources et de la santé sont des enjeux fondamentaux, Orano les a placés au cœur de sa raison d'être et entend utiliser et développer les savoir-faire de transformation et de maîtrise des matières nucléaires pour le climat, pour la santé et pour un monde économe en ressources, aujourd'hui et demain.  Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 32
2.2 Encourager les partenaires de joint-venture, les fournisseurs et les contractants à adopter des politiques et des pratiques responsables en matière de santé et sécurité ainsi que de protection de l'environnement, des droits de l'homme et des droits des travailleurs, en s'appuyant sur une analyse des risques.  Applicabilité : Niveau de l'entreprise et des sites					La chaîne d'approvisionnement d'Orano Mining travaille en étroite collaboration avec les départements HSE, juridique et de conformité pour s'assurer que les fournisseurs répondent aux exigences de conformité, en particulier en ce qui concerne la prévention de la corruption et du trafic d'influence. Les fournisseurs sont évalués en fonction des critères de qualité, de conformité, de compétitivité, de sécurité et d'environnement, ainsi que de leur capacité à fournir des produits et des services qui répondent aux besoins et aux exigences spécifiées. Orano Mining s'est fixé l'objectif suivant pour 2025 : élargir l'inclusion des critères RSE dans les appels d'offres totalisant plus de 1 million d'euros dans les filiales d'Orano Mining, en fonction de la législation locale en vigueur.  Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 34
<b>Principe 3 Droits de l'Homme : Respecter les droits de l'homme ainsi que les intérêts, la culture, les coutumes et les valeurs des employés et des communautés concernées par nos activités.</b>					
3.1 Soutenir les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies en prenant un engagement politique à les respecter, faire preuve de diligence raisonnable et prévoir des processus permettant de remédier aux incidences négatives sur les droits de l'homme que les entreprises minières ont causées ou auxquelles elles ont contribué, ou à coopérer avec de tels processus.  Applicabilité : Niveau de l'entreprise et des sites					Orano exerce ses activités dans le respect des textes fondamentaux encadrant la préservation des Droits Humains, notamment : - la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée par l'ONU en 1948 ; - les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) ; - les Principes Directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour les entreprises multinationales.  Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 38

<p>3.2 Éviter la réinstallation physique ou économique des familles et des communautés contre leur gré. Lorsque cela est inévitable, appliquer la hiérarchie d'atténuation et les actions de mise en œuvre ou remèdes qui résolvent les effets négatifs résiduels afin de restaurer ou d'améliorer les moyens d'existence et la qualité de vie des personnes déplacées.</p> <p>Applicabilité : Niveau des sites</p>	●	●	●	⊗	<p>Orano Mining s'engage à éviter la réinstallation involontaire. Lorsqu'il est possible d'éviter la réinstallation, un plan d'action spécifique est mis en œuvre.</p> <p>Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 39</p>
<p>3.3 En s'appuyant sur une évaluation des risques, mettre en œuvre une approche des droits de l'homme et de la sécurité qui corresponde aux Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme.</p> <p>Applicabilité : Niveau des sites</p>	●	●	●	⊗	<p>Orano Mining effectue un suivi régulier des risques identifiés en s'appuyant sur les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme dans les pays d'implantation, essentiels à la sécurité du personnel, et des communautés locales. Sur le volet « droits humains », Orano considère qu'il y a toujours matière à progresser. A cette fin, Orano Mining réfléchit à la mise en œuvre d'une formation obligatoire sur les droits humains pour son personnel afin de promouvoir ses valeurs et encourager son personnel dans la préservation de leur droit et ceux des autres parties prenantes.</p>
<p>3.4 Respecter les droits des travailleurs en ne recourant pas au travail des enfants ni au travail forcé, en évitant la traite des êtres humains, en ne confiant pas de tâches risquées ou dangereuses aux personnes de moins de 18 ans, en éradiquant le harcèlement et la discrimination, en respectant la liberté d'association et de négociation collective, en prévoyant un dispositif de traitement des réclamations des travailleurs.</p> <p>Applicabilité : Niveau de l'entreprise et des sites</p>	●	●	●	●	<p>Orano exerce ses activités dans le respect des textes fondamentaux encadrant la préservation des Droits Humains. Ceci traduit l'engagement du groupe notamment pour l'élimination du travail des enfants et de toute forme de travail forcé ou obligatoire, le respect de la libre association, de la vie privée ou du droit de négociation collective. Orano est un groupe responsable en termes d'éthique et de conformité. Notre groupe opère dans le strict respect des Droits de l'Homme, tels que définis dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée par l'ONU. Orano défend les principes du Pacte Mondial des Nations Unies et adhère aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). En matière de droits de l'homme, Orano considère qu'il y a toujours matière à progresser. Une évaluation sur la discrimination et le harcèlement est en cours sur nos sites et un plan d'action sera mis en œuvre en fonction des résultats obtenus et renforcer les actions déjà mises en place.</p>
<p>3.5 Verser aux employés un salaire équivalent ou supérieur aux obligations légales, ou constituant un salaire compétitif sur le marché de l'emploi considéré et en affectant des heures de travail régulières et des heures supplémentaires dans les limites fixées par la loi.</p> <p>Applicabilité : Niveau de l'entreprise et des sites</p>	●	●	●	●	<p>La politique de rémunération d'Orano, déclinée au sein d'Orano Mining. Elle est fondée sur trois piliers : rémunérer la performance, garantir l'équité interne, contribuer à l'attractivité d'Orano notamment sur le marché des techniciens, cadres et ingénieurs. La majorité des salariés bénéficie d'une législation garantissant un salaire minimum. Lorsque ce n'est pas le cas notamment en Namibie, Orano Mining assure un niveau de rémunération supérieur au minimum observé localement. En interne, le traitement équitable est assuré par les processus d'évaluation de la performance</p> <p>Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 44</p>
<p>3.6 Respecter les droits, les intérêts, les aspirations et la culture des peuples autochtones, ainsi que leurs moyens d'existence qui dépendent des ressources naturelles au cours de la conception, du développement et de l'exploitation des projets ; appliquer la hiérarchie d'atténuation pour répondre aux incidences négatives des activités ; apporter des avantages durables aux peuples autochtones.</p> <p>Applicabilité : Niveau des sites</p>	⊗	⊗	●	⊗	<p>Orano reconnaît une responsabilité envers les peuples autochtones dans les domaines où nous avons des activités et s'engage à travailler en partenariat avec les peuples autochtones dans un esprit de réconciliation et de collaboration.</p> <p>Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 47 et visiter notre site internet <a href="https://www.orano.group/canada/en/our-commitments/community-engagement">https://www.orano.group/canada/en/our-commitments/community-engagement</a></p>
<p>3.7 S'efforcer d'obtenir le consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones lorsqu'une relocalisation ou bien la perturbation des terres et des territoires ou d'un patrimoine culturel fondamental sont susceptibles d'avoir des incidences négatives importantes, et inscrire les résultats des processus de dialogue et de consentement dans les accords.</p> <p>Applicabilité : Niveau des sites</p>	⊗	⊗	●	⊗	<p>Orano Canada est partenaire des accords de collaboration Pinehouse (2012), English River First Nations (2013) et Athabasca Basin Ya'Thi Néné (2016) et des collaborateurs de l'entreprise sont dédiés au suivi des relations avec les peuples autochtones.</p> <p>Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 47 et visiter notre site internet <a href="https://www.orano.group/canada/en/our-commitments/community-engagement">https://www.orano.group/canada/en/our-commitments/community-engagement</a></p>
<p>3.8 Mettre en œuvre des politiques et des pratiques visant à respecter les droits et les intérêts des femmes, et soutenir la diversité sur le lieu de travail.</p> <p>Applicabilité : Niveau de l'entreprise et des sites</p>	●	●	●	●	<p>Orano Mining décline la politique du groupe et nos équipes des ressources humaines promeuvent la diversité dans le cadre de leurs fonctions en veillant à développer les compétences et les parcours de carrière des collaborateurs en excluant toute discrimination liée notamment aux origines, au genre, à une race, à l'orientation ou à l'identité sexuelle, au handicap, à l'âge, ou à l'appartenance à une organisation politique, syndicale, religieuse ou à une minorité.</p> <p>Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 50</p>
<p><b>Principe 4 Gestion des risques : Mettre en œuvre des stratégies et des systèmes efficaces de gestion des risques, qui reposent sur une base scientifique solide et tiennent compte de la façon dont les parties prenantes perçoivent les risques.</b></p>					
<p>4.1 Évaluer les risques environnementaux et sociaux et les opportunités des nouveaux projets et des changements importants dans les opérations existantes, en consultation avec les parties prenantes intéressées et concernées, et divulguer publiquement les résultats des évaluations.</p> <p>Applicabilité : Niveau de l'entreprise et des sites</p>	●	●	●	●	<p>Orano a mis en place un dispositif de gestion des risques en cohérence avec les recommandations de l'Autorité des marchés financiers (AMF), les standards professionnels du "Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission" (COSO) et les évolutions légales et réglementaires relatives à la déclaration de performance extra-financière ainsi qu'au devoir de vigilance. Une campagne d'identification et d'évaluation des risques de toutes natures est lancée annuellement sur tous nos sites à l'aide d'un Business Risk Model (BRM). En outre, des Études d'Impact Environnemental (EIE) sont réalisées tout au long de la vie de nos mines et de nos installations industrielles. Elles répondent aux exigences réglementaires et font l'objet d'une concertation publique avant d'être approuvées par les autorités locales.</p> <p>Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 56</p>

<p>4.2 Prendre des mesures de diligence raisonnable en matière de conflits et de droits de l'homme, en se fondant sur une analyse des risques, dans la droite ligne du Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque, lorsque l'entreprise exerce ses activités, ou s'approvisionne, dans une zone de conflit ou à haut risque.</p> <p>Applicabilité : Niveau de l'entreprise et des sites</p>	⊗	⊗	⊗	⊗	<p>Orano n'a pas vocation à être qualifié d'importateur de métaux au sens du Règlement (UE) 2017/821 du Parlement Européen et du Conseil du 17 mai 2017.</p> <p>Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 58</p>
<p>4.3 Mettre en œuvre des contrôles reposant sur une analyse des risques pour éviter / prévenir, réduire au minimum, atténuer ou corriger les effets sanitaires, sécuritaires ou environnementaux des activités sur les travailleurs, les communautés locales, le patrimoine culturel et l'environnement naturel, en s'appuyant sur une norme ou un système de gestion internationalement reconnus.</p> <p>Applicabilité : Niveau des sites</p>	●	●	●	⊗	<p>Mettre en œuvre des contrôles fondés sur les risques pour prévenir, minimiser, atténuer les impacts sur la santé, la sécurité et l'environnement des travailleurs, des communautés locales, du patrimoine culturel et de l'environnement naturel, sur la base d'une norme internationale reconnue ou d'un système de gestion.</p> <p>Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 59</p>
<p>4.4 Élaborer, tenir à jour et tester des plans d'intervention d'urgence. Lorsque des risques importants pèsent sur les parties prenantes externes, ce travail doit se faire en collaboration avec les parties prenantes qui pourraient être affectées et en conformité avec les bonnes pratiques du secteur.</p> <p>Applicabilité : Niveau des sites</p>	●	●	●	⊗	<p>Au sein d'Orano Mining, chaque entité opérationnelle met en place une organisation destinée à la gestion des situations d'urgence et a élaboré des plans d'intervention d'urgence avec les parties prenantes potentiellement concernées.</p> <p>Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 62</p>
<b>Principe 5 Santé, Sécurité et Radioprotection : Chercher à améliorer continuellement la performance en matière de santé et sécurité, le but ultime étant "zéro blessure".</b>					
<p>5.1 Mettre en œuvre des pratiques destinées à l'amélioration continue de la santé et de la sécurité au travail, et surveiller la performance en vue d'éradiquer les décès, les blessures graves au travail et de prévenir les maladies professionnelles, sur la base d'une norme ou d'un système de gestion internationalement reconnu.</p> <p>Applicabilité : Niveau de l'entreprise et des sites</p>	●	●	●	●	<p>La politique Santé-Sécurité-radioprotection est mise en œuvre par les sites au travers de leurs systèmes de management qui prennent en compte les particularités et réglementations locales ainsi que les exigences de la norme OHSAS 18001 remplacée en 2021 par l'ISO 45001. Des plans d'actions Santé, Sécurité, Radioprotection opérationnels, avec des résultats mesurables sur l'ensemble de nos sites sont également établis.</p> <p>Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 66</p>
<p>5.2 Dispenser aux travailleurs une formation correspondant à leurs responsabilités en matière de santé et sécurité, et mettre en œuvre des programmes de surveillance sanitaire et de suivi fondés sur les risques liés aux expositions professionnelles.</p> <p>Applicabilité : Niveau de l'entreprise et des sites</p>	●	●	●	●	<p>Nous réalisons des actions de sensibilisation dédiées à la sécurité au travail et à la santé sur tous les sites et encourageons les initiatives des salariés et des sous-traitants.</p> <p>Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 72</p>
<b>Principe 6 Performance environnementale : Rechercher l'amélioration continue sur les enjeux de performance environnementale comme la gestion de l'eau, la consommation d'énergie et le changement climatique.</b>					
<p>6.1 Planifier et concevoir la fermeture en consultation avec les autorités et les parties prenantes concernées, mettre en œuvre des mesures pour résoudre les problèmes environnementaux et sociaux associés à la fermeture, et avoir des dispositions financières permettant la réalisation des engagements pris pour la fermeture et après la fermeture.</p> <p>Applicabilité : Niveau de l'entreprise et des sites</p>	●	●	●	●	<p>Orano Mining s'engage à planifier et concevoir la fin de vie des sites en consultation avec les autorités et les parties prenantes concernées, mettre en œuvre l'ensemble des mesures liées au respect de l'environnement et enjeux sociaux et garantir les dispositions financières permettant la réalisation des engagements pris pour la fermeture et le réaménagement des sites.</p> <p>Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 80 et notre focus sur la fermeture et le plan de remédiation de Cominak p 90</p>
<p>6.2 Mettre en œuvre des pratiques de gestion de l'eau qui fournissent une gouvernance forte et transparente en matière d'eau et une gestion efficace et effective de l'eau dans les opérations, et qui permettent une collaboration entre les parties prenantes sur l'ensemble du bassin versant concerné afin de parvenir à une utilisation durable et responsable de l'eau.</p> <p>Applicabilité : Niveau de l'entreprise et des sites</p>	●	●	●	●	<p>En tant que membre, Orano Mining s'applique, via ses politiques, à mettre en œuvre les exigences énoncées dans les principes de l'ICMM. La gestion des ressources en eau est un grand défi étant donné que 70% des sites miniers d'Orano sont exposés à des risques élevés pour l'eau. Chaque site établit son plan de gestion des ressources en eau, en tenant compte des enjeux, des risques et des exigences réglementaires qui s'appliquent et en fixant des objectifs adaptés et compatibles avec ceux fixés par Orano Mining : -10% de la consommation globale et -10%/TU.</p> <p>Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 98</p>

<p>6.3 Concevoir, construire, exploiter, surveiller et mettre en sécurité les installations d'élimination /de stockage des résidus miniers en appliquant des pratiques de gestion et de gouvernance exhaustives et fondées sur une analyse des risques, conformément aux bonnes pratiques internationalement reconnues, afin de réduire au minimum le risque de défaillance catastrophique.</p> <p>Applicabilité : Niveau de l'entreprise et des sites</p>	●	●	●	●	<p>En tant que membre de l'ICMM, Orano Mining s'engage à mettre en œuvre la norme mondiale de l'industrie sur la gestion des résidus miniers (GISTM). Une procédure est en place et partagée avec nos filiales pour mettre en œuvre le GISTM selon le calendrier établi par l'ICMM.</p> <p>En 2021, conformément à l'objectif fixé, 100% des digues ont été expertisées au Niger.</p> <p>Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 106 et visiter notre site internet <a href="https://www.orano.group/en/nuclear-expertise/from-exploration-to-recycling/leading-uranium-producer-/uranium-tailing-facilities-dams">https://www.orano.group/en/nuclear-expertise/from-exploration-to-recycling/leading-uranium-producer-/uranium-tailing-facilities-dams</a></p>
<p>6.4 Appliquer la hiérarchisation des modes de traitement afin de prévenir la pollution, de gérer les rejets et les déchets, et de répondre aux incidences éventuelles sur la santé humaine et sur l'environnement.</p> <p>Applicabilité : Niveau des sites</p>	●	●	●	⊗	<p>Orano Mining est responsable de ses déchets et assure, conformément à la réglementation et selon ses valeurs, leur gestion efficace qu'ils soient radioactifs ou conventionnels. Nos équipes sur site s'assurent de leur traçabilité jusqu'à leur élimination ultime ou leur valorisation. Cela figure dans leur plan de management environnemental (ISO 14001 ou équivalent). Nous appliquons la hiérarchisation (éviter, réutiliser, recycler, valoriser) pour la gestion de nos rejets et déchets afin de prévenir les incidences éventuelles sur la santé humaine et sur l'environnement.</p> <p>Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 110</p>
<p>6.5 Mettre en œuvre des mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique et à contribuer à un avenir sobre en carbone, et déclarer les résultats obtenus sur la base des protocoles internationalement reconnus pour la mesure des émissions des équivalents de CO2 (GES).</p> <p>Applicabilité : Niveau de l'entreprise et des sites</p>	●	●	●	●	<p>Orano s'engage à contribuer à la neutralité carbone avec un objectif de réduction de 40% de ses émissions de GES directes et indirectes (scope 1 &amp; 2) d'ici à 2025 versus 2015. Ces objectifs sont déclinés au sein d'Orano Mining et de ses sites.</p> <p>Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 113</p>
<p><b>Principe 7 Préservation de la biodiversité : Contribuer à la conservation de la biodiversité.</b></p>					
<p>7.1 Ne pas prospecter et ne pas développer de nouvelles mines sur les sites classés au patrimoine mondial, respecter les zones reconnues comme "aires protégées" par la législation, concevoir et exploiter toutes les nouvelles exploitations ou modifier les exploitations existantes de sorte qu'elles soient compatibles avec la valeur attribuée à ces zones.</p> <p>Applicabilité : Niveau de l'entreprise et des sites</p>	●	●	●	●	<p>L'approche d'Orano Mining est pleinement conforme aux recommandations de la norme de performance 6 de l'IFC sur la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles vivantes.</p> <p>Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 123</p>
<p>7.2 Évaluer et résoudre les risques et impacts sur la biodiversité et les services des écosystèmes en appliquant la hiérarchie d'atténuation dans le but de tendre vers zéro perte nette de biodiversité.</p> <p>Applicabilité : Niveau de l'entreprise et des sites</p>	●	●	●	●	<p>Nos équipes centrales et opérationnelles travaillent de concert pour "éviter - réduire - réaménager / restaurer - compenser" afin de préserver les écosystèmes. Cette approche est intégrée dès l'étude d'impact qui est réalisée par des équipes pluridisciplinaires d'experts qui évaluent les impacts et proposent des actions d'atténuation.</p> <p>Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 124</p>
<p><b>Principe 8 Production responsable : Faciliter et soutenir la base de connaissances et les systèmes servant à la conception, à l'utilisation, à la réutilisation, au recyclage et à l'élimination responsables des produits qui contiennent des métaux et des minéraux.</b></p>					
<p>8.1 Lors de la conception, de l'exploitation et de la mise en sécurité, mettre en œuvre des mesures économiquement rentables pour la récupération, la réutilisation ou le recyclage de l'énergie, des ressources naturelles et des matériaux.</p> <p>Applicabilité : Niveau de l'entreprise et des sites</p>	●	●	●	●	<p>Orano Mining participe activement au groupe de travail transverse mis en place par Orano qui travaille à la mise à jour du référentiel d'éco-conception, initiée en 2021, et qui sera finalisée en 2022.</p> <p>Dans sa feuille de route, Orano Mining s'est fixé dès 2021 comme objectif d'auto-concevoir tous ses nouveaux projets &gt; 5MEuros.</p> <p>Pour plus d'informations, voir le rapport annuel d'activité d'Orano, chapitre 4.1, p.86</p>
<p>8.2 Évaluer les dangers que posent les produits de l'exploitation minière conformément au Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des Nations Unies ou à des systèmes réglementaires pertinents équivalents, et les communiquer au moyen de fiches de données de sécurité et de l'étiquetage.</p> <p>Applicabilité : Niveau de l'entreprise et des sites</p>	●	●	●	●	<p>Conformément à nos procédures groupe, nos sites en exploitation se conforment aux exigences internationales et nationales de classification et d'étiquetage des produits chimiques utilisés et/ou produits.</p> <p>Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 133</p>
<p><b>Principe 9 Performance sociale : Chercher à améliorer continuellement la performance sociale et contribuer au développement social, économique et institutionnel des pays et des communautés hôtes</b></p>					
<p>9.1 Mettre en œuvre des approches inclusives avec les communautés locales afin d'identifier leurs priorités de développement et appuyer les activités qui contribuent à leur bien-être social et économique durable, en partenariat avec le gouvernement, la société civile et les agences de développement.</p> <p>Applicabilité : Niveau de l'entreprise et des sites</p>	●	●	●	●	<p>Orano Mining s'appuie sur le déploiement de cartographies. Ces cartographies visent à identifier les attentes et le pouvoir de chaque groupe d'acteurs au niveau national et local, connaître leur perception d'Orano, du projet... Elles permettent d'établir des priorités stratégiques sur des questions environnementales, sociales, sociétales, économiques et de gouvernance, et définir un plan d'action associé aux résultats.</p> <p>Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 136</p>

<p>9.2 Permettre aux entreprises locales d'accéder aux possibilités de passation de marché et de sous traitance tout au long du cycle de vie du projet, que ce soit directement ou en encourageant les grands contractants et fournisseurs, et en soutenant les initiatives qui visent à améliorer les opportunités économiques offertes aux communautés locales.</p> <p>Applicabilité : Niveau de l'entreprise et des sites</p>	●	●	●	●	<p>La préférence donnée aux fournisseurs locaux à compétences égales lors d'appels d'offres permet la création d'un tissu d'entreprises et de nombreux emplois dans la région où le site minier est implanté.</p> <p>Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 141</p>
<p>9.3 Faire reposer l'implication des parties prenantes sur une analyse du contexte local et mettre à la disposition des parties prenantes locales des dispositifs efficaces pour la résolution des réclamations liées à l'entreprise et à ses activités.</p> <p>Applicabilité : Niveau des sites</p>	◐	◐	◐	⊗	<p>Orano Mining, respecte les meilleures pratiques internationales pour le secteur des industries extractives et valorise la transparence et le dialogue avec ses parties prenantes. La gestion des réclamations est un élément essentiel de la qualité de nos relations avec nos parties prenantes.</p> <p>Orano Mining a déployé son mécanisme de gestion des plaintes sur tous ses sites en 2020 afin de résoudre les réclamations au niveau opérationnel. 2021 est la première année de reporting et nous nous inscrivons dans un processus d'amélioration continue.</p> <p>Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 144</p>
<p>9.4 Collaborer avec le gouvernement, le cas échéant, pour soutenir l'amélioration des pratiques environnementales et sociales de l'extraction artisanale et à petite échelle locale.</p> <p>Applicabilité : Niveau des sites</p>	●	⊗	⊗	⊗	<p>Orano Mining a, de longue date, explicitement montré son désaccord par rapport aux pratiques de certaines mines artisanales et en particulier celles pratiquant l'orpaillage, en raison des problèmes sanitaires, environnementaux et de droits humains rencontrés.</p> <p>Bien qu'à notre connaissance, l'extraction minière artisanale et à petite échelle ne concerne pas l'uranium à proximité des sites SOMAÏR et COMINAK à Arlit et plus globalement au Niger, en tant que mineur responsable, Orano Mining a décidé de supporter, en lien avec les autorités qui les mettent en place, des modules de formations et de sensibilisation sur la maîtrise des risques sécurité, santé et environnement.</p> <p>Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 145</p>
<p><b>Principe 10 Engagement des parties prenantes : Engager un dialogue ouvert et transparent avec les principales parties prenantes sur les défis et les opportunités du développement durable. Rendre compte efficacement des progrès accomplis et de la performance, et les faire vérifier de manière indépendante.</b></p>					
<p>10.1 Identifier les principales parties prenantes externes au niveau de l'entreprise et engager le dialogue avec elles sur les enjeux du développement durable de manière ouverte et transparente.</p> <p>Applicabilité : Niveau de l'entreprise</p>	⊗	⊗	⊗	●	<p>Pour assurer l'acceptabilité et la permanence de ses activités, Orano Mining est engagé dans une démarche de dialogue, de concertation et de partage avec ses parties prenantes. Des instances dédiées sur chacun de nos sites, quelle que soit l'activité exercée par Orano Mining, exploration, exploitation ou sites réaménagés.</p> <p>Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 148</p>
<p>10.2 Soutenir publiquement la mise en œuvre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) et rassembler des informations sur tous les paiements importants, aux niveaux du gouvernement qui conviennent, par pays et par projet.</p> <p>Applicabilité : Niveau de l'entreprise et des sites</p>	●	●	●	●	<p>Orano Mining est engagé en faveur d'une plus grande transparence et soutient l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives depuis sa création en 2003. Orano Mining publie ses paiements extractifs.</p> <p>Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining - p 153</p>
<p>10.3 Préparer des rapports annuels sur la performance économique, sociale et environnementale au niveau de l'entreprise en suivant les normes de la GRI pour le reporting du développement durable.</p> <p>Applicabilité : Niveau de l'entreprise</p>	⊗	⊗	⊗	●	<p>Nos équipes ont déployé, sur le périmètre des activités minières 2021, les lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) version Standards et ainsi que le supplément sectoriel mines et métaux (SSMM).</p>
<p>10.4 Chaque année, faire réaliser un audit indépendant de la performance en matière de développement durable en suivant les orientations de l'ICMM sur l'assurance et la vérification des conditions d'adhésion.</p> <p>Applicabilité : Niveau de l'entreprise</p>	⊗	⊗	⊗	●	<p>Au-delà de la vérification indépendante du contenu de ce rapport, nous avons mandaté le cabinet d'audit pour qu'il procède à une vérification d'un échantillon d'indicateurs extra-financiers, dans le respect de la procédure d'Audit de l'ICMM et des principes déontologiques d'audit AA1000.</p> <p>Pour plus d'informations, voir le rapport RSE d'Orano Mining et la déclaration d'assurance de KPMG p 155.</p>

## Orano Mining

Sites	Principes Miniers de l'ICMM				NOTES
	Répond	Répond partiellement	Ne répond pas	N/A	
Corporate SOMAIR	20	9	1	8	
Niger Katco	19	10	1	8	
Kazakhstan Mc Clean Lake		11	2	8	
Canada		11	0	6	
Total	15	16	0	7	